

# ZEP SHELL SHOCK\_4CS1GL

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP SHELL SHOCK\_4CS 1GL

Numéro de la matière : 00000000000084923

### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : 404-352-1680

# Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité 1-877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

**transport** enregistrés.

### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant pour les mains

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### Aperçu des urgences

Aspect	gel	
Couleur	havane, opaque	
Odeur	de cannelle, fruité	

### Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants dangereux



# ZEP SHELL SHOCK\_4CS1GL

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

Alcools en C12-16 éthoxylés	68551-12-2	>= 1 - < 5
2-méthylpentane-2,4-diol	107-41-5	>= 1 - < 5
dioxyde de titane	13463-67-7	>= 1 - < 5
1,1'-iminodipropane-2-ol	110-97-4	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Ce produit est formulé pour s'utiliser sur la peau mais doit toujours être lavé immédiatement avec beaucoup d'eau.

Cesser l'utilisation si une irritation ou une rougeur apparaît. Si les conditions persistent plus de 72 heures, consulter un

médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux

ou de la peau.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit



### **ZEP SHELL SHOCK 4CS1GL**

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Fumée

Oxydes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se

produire.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Éviter le contact avec les yeux.

Conditions de stockage sures

: Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien

aéré.

Matières à éviter : Agents oxydants

À conserver à l'abri des bases et des alcalis.



# ZEP SHELL SHOCK\_4CS1GL

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-méthylpentane-2,4-diol	107-41-5	(c)	25 ppm 121 mg/m3	CA AB OEL
		С	25 ppm	CA BC OEL
		Р	25 ppm 121 mg/m3	CA QC OEL
		С	25 ppm	ACGIH
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Non applicable

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Remarques : Aucune protection particulière n'est exigée.

Protection des yeux : Une protection des yeux n'est pas nécessaire pour nettoyer

avec ce produit.

Au travail, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité pour éviter d'exposer les yeux lors de la manipulation

des contenants ou du nettoyage d'un déversement.

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

: Aucune protection particulière n'est exigée.

: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



# ZEP SHELL SHOCK\_4CS1GL

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

Aspect gel

Couleur havane, opaque Odeur de cannelle, fruité

Seuil olfactif Donnée non disponible

Ha

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation

Limite d'explosivité,

Pression de vapeur

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure

Donnée non disponible Donnée non disponible Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Densité

1.024 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité Coefficient de partage: n-

octanol/eau

partiellement soluble Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

non déterminé

Décomposition thermique Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable

Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles Bases

Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)



## **ZEP SHELL SHOCK 4CS1GL**

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une : Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent surexposition inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

Cancérogénicité:

IARC Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

dioxyde de titane 13463-67-7

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

orale Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2-méthylpentane-2,4-diol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 3,700 mg/kg

orale

1,1'-iminodipropane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: 4,765 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut irriter les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

**Produit:** 



# ZEP SHELL SHOCK\_4CS1GL

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

Cancérogénicité -

**Evaluation** 

: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme., Non classifié en raison de la forme du produit (liquide) et de la classification de la voie d'entrée

(poudre inhalée).

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

## Information supplémentaire

### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation

#### **Produit:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants:

2-méthylpentane-2,4-diol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.58

octanol/eau

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### **Produit:**

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible



## **ZEP SHELL SHOCK 4CS1GL**

Version 1.0 Date de révision 01/18/2019 Date d'impression 09/28/2023

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION



## **ZEP SHELL SHOCK 4CS1GL**

Version 1.0

Date de révision 01/18/2019

Date d'impression 09/28/2023

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Version:	1.0
Date de révision:	01/18/2019
Date d'impression:	09/28/2023

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Produits des marchés Zep Inc. sous des noms de marques bien reconnaissables et bien établies telles que Zep®, Zep Commercial®, Zep Professional®, Enforcer®, National Chemical™, Selig™, Misty®, Next Dimension™, Petro®, i-Chem®, TimeMist®, TimeWick™, MicrobeMax®, Country Vet®, Konk®, Original Bike Spirits®, Blue Coral®, Black Magic®, Rain-X®, Niagara National™, FC Forward Chemicals®, Rexodan®, Mykal™ et différentes marques privées.